



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CAMIEG

Avril
2025**Séance du 8 avril 2025**

ORDRE DU JOUR

1. Point sur l'actualité
2. Communication du Directeur
3. Point des dépenses du régime
4. Projet ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires)

1. Point sur l'actualité

Nous vous avons informés de la refonte du site internet de la CAMIEG. Ce projet vise à améliorer la navigation, moderniser le design et valoriser les services en ligne. L'objectif est clair : faciliter l'accès aux informations essentielles grâce à une approche alliant innovation, simplicité et sécurité.

Après une nouvelle présentation aux administrateurs ce jour, ce nouveau site sera mis en production définitive à partir du 15 avril 2025.

Outre une nouvelle ergonomie, il vous proposera de nouveaux services.

Un système unique avec une double authentification sera mis en place afin de renforcer la sécurité.

Pour notre délégation, il s'agit d'un véritable renouveau pour la CAMIEG. Il conviendrait désormais d'envisager la création d'une application afin de répondre à vos attentes.

2. Communication du Directeur

Situation des services :

La CAMIEG fait preuve d'une gestion efficace et d'un réel engagement dans l'amélioration continue de ses services. Nous saluons tout particulièrement la réactivité dans le traitement des courriels et des factures électroniques, reflet du professionnalisme des agents de la caisse, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Quelques chiffres illustrent cette performance :

- **32 698 contacts** ont été enregistrés, avec un bon équilibre entre l'accueil téléphonique et l'accueil physique.
- **100 % des courriels** sont traités sous 48 heures, témoignant d'une efficacité remarquable.

Malgré cette performance, **des heures supplémentaires à hauteur de 2 jours par mois** en ce début d'année, ainsi que **le renfort de 6 CDD**, révèlent que notre caisse est en sous-effectif. Un point que nous aborderons lors de la prochaine discussion autour de la Convention de Gestion (COG).

3. Point des dépenses du régime

La revalorisation des tarifs de consultations mise en place depuis décembre 2024 a entraîné une croissance des dépenses de **+4,1 %**.

Dans le même temps, le nombre de bénéficiaires est resté globalement stable, n'augmentant que de **0,4 %**, soit **466 assurés supplémentaires**. Cette faible évolution contribue à limiter l'impact global sur les dépenses, permettant ainsi de maintenir **l'équilibre financier du régime** sur cette période.



4. Projet ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires)

Dans le cadre du projet ROC, le choix du modèle de carte de tiers payant (CTP) reste un enjeu majeur. Deux options sont à l'étude : une carte unique regroupant toutes les garanties ou deux cartes distinctes (soins de ville et hospitalisation). Si la carte unique semble plus simple et économique, notre délégation souligne des contraintes techniques, notamment liées aux OCAM (Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie).

Enfin, il nous semble indispensable d'attendre le déploiement du nouveau contrat PREDICA pour en évaluer l'efficacité réelle avant toute décision hâtive concernant la CAMIEG.

À la suite d'une levée de séance demandée par les administrateurs, FO Énergie s'est prononcée en faveur du report de la mise en œuvre du projet ROC au 1^{er} janvier 2026. Ce délai supplémentaire permettra d'aborder ce chantier avec davantage de sérénité, notamment en tenant compte de l'arrivée de PREDICA prévue au 1^{er} juillet 2025, et d'éviter toute disparité de traitement entre actifs et pensionnés. La délégation FO Énergie restera particulièrement attentive à l'implication des OCAM concernés (Solimut et Roederer), afin de garantir la bonne mise en œuvre du projet pour les assurés inactifs.

LE PROCHAIN CA SE TIENDRA

LE 24 JUIN 2025